

## LA SITUATION ACTUELLE

### Fiche n°1

#### Les apports du système de retraite par répartition

##### L'augmentation de la durée de la retraite

Au cours du vingtième siècle, la durée de la retraite a considérablement augmenté en raison de l'augmentation de l'espérance de vie.

En outre, un nombre croissant de personnes atteint l'âge de 60 ans : pour un jeune actif, la probabilité d'atteindre l'âge de 60 ans est de 90% aujourd'hui, contre 70% au début des années trente.

L'espérance de vie à 60 ans, d'une quinzaine d'années en moyenne en 1932, est passée à une vingtaine d'années pour les hommes, et à près de vingt cinq ans pour les femmes en 1990. Elle continue d'augmenter au rythme de deux mois par an.

##### Espérance de vie à la naissance et à 60 ans

	Espérance de vie à la naissance	Espérance de vie à 60 ans
<b>Hommes</b>		
1932	55 ans	14 ans
1990	73 ans	19 ans
gain	+ 18 ans	+ 5 ans
<b>Femmes</b>		
1932	60 ans	16 ans
1990	81 ans	24 ans
gain	+ 21 ans	+ 8 ans

Source : INSEE, calculs COR, 2001

Cet allongement de l'espérance de vie ne s'accompagne pas d'une période de vie plus longue avec incapacité. Les gains d'espérance de vie sans handicap ou incapacité sont, en effet, légèrement supérieurs aux gains d'espérance totaux.

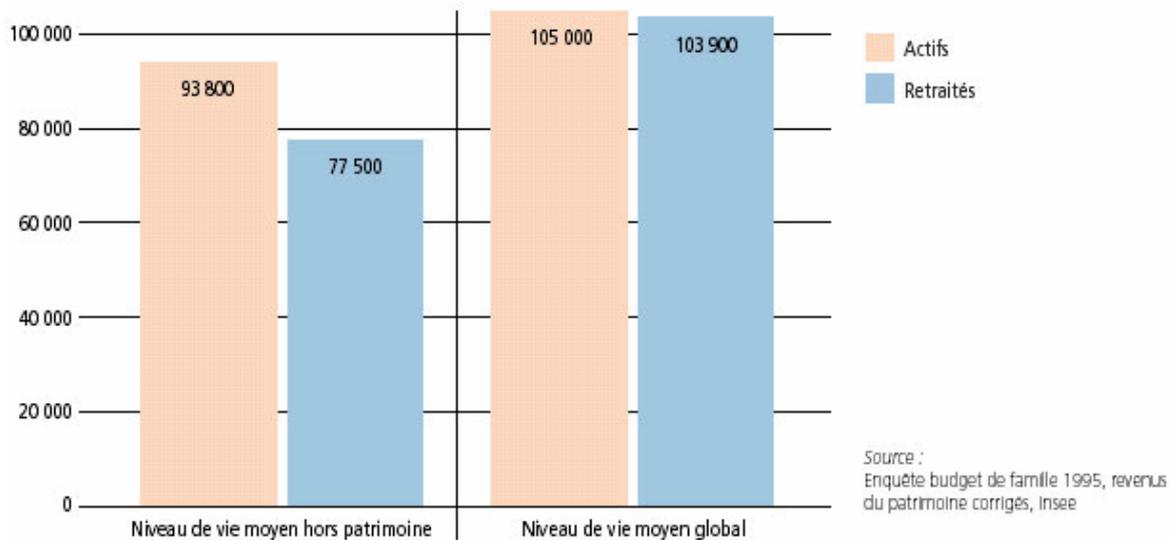
##### L'indépendance financière des retraités

Si l'on ne prend pas en compte les revenus du patrimoine, le revenu des ménages de retraités par unité de consommation<sup>3</sup> reste légèrement inférieur à celui des ménages d'actifs. En revanche, si l'on prend en compte les revenus du patrimoine, le niveau de vie moyen des retraités est aujourd'hui comparable à celui des personnes d'âge actif.

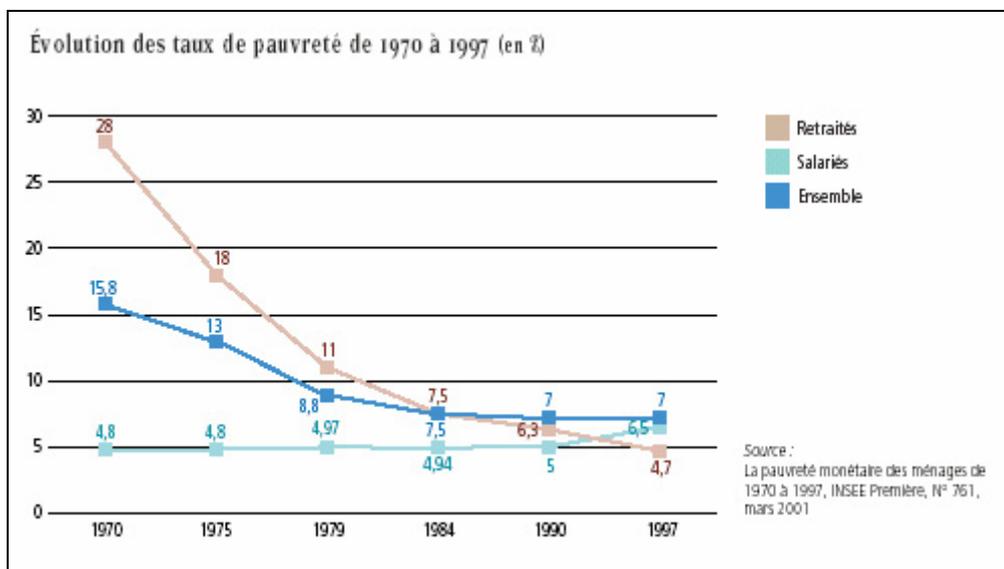
---

<sup>3</sup> Le nombre d'unités de consommation reflète le nombre de personnes présentes dans le ménage. Bien que les personnes à la retraite aient un revenu total, en moyenne, inférieur à celui des personnes d'âge actif, leur situation se rapproche sensiblement, si l'on tient compte du fait qu'elles ont moins de personnes à charge.

## Comparaison du niveau de vie moyen des actifs et des retraités en 1995 (en francs par unité de consommation et par an)



La pauvreté a fortement reculé chez les ménages de retraités, notamment chez les plus jeunes d'entre eux. Le nombre d'allocataires du minimum vieillesse a été divisé par trois en quarante ans, sous l'effet de l'allongement des carrières féminines et de l'amélioration des dispositifs d'assurance des régimes de non salariés.



## La part des dépenses de vieillesse dans le produit intérieur brut (PIB)

Au cours des 40 dernières années, la part des dépenses de vieillesse dans la richesse nationale a augmenté de plus de 7 points.

	1959	1970	1975	1980	1990	2000
Prestations du risque vieillesse-survie en % du PIB	5,4	7,3	9,1	10,3	11,2	12,6

La part des seules dépenses de retraite (hors prévoyance, assurances veuvage et décès, etc.) dans la richesse nationale est de 11,6 % en 2000.